



Les soins à apporter à votre Ardennais

Par le vétérinaire

Les **parasites gastro-intestinaux** contaminent constamment votre cheval. Un cheval contaminé maigrit, son état général n'est pas bon et il est plus sensible à d'autres maladies. Les poulains ont une mauvaise croissance. Il faut éliminer les parasites par l'administration d'un vermifuge en veillant à diversifier les produits utilisés. Les juments pleines seront traitées avec une matière active autorisée car il y a risque d'avortement.

La **grippe**, maladie hautement contagieuse, provoque des fièvres importantes, de l'abattement, des symptômes respiratoires et parfois des avortements. La vaccination prévient bien contre ce risque et évite surtout que le virus se diffuse vers d'autres chevaux.

Le **tétanos** est une infection mortelle par le clostridium tetani caractérisée par une paralysie musculaire générale. On ne peut la prévenir que par la vaccination.



Info

Stud-Book du Cheval de Trait Ardennais asbl

Rue des Aubépines, 50

B - 6800 Libramont

Tél.: +32 (0)61 23 04 32

info@chevaldetraitardennais.be - www.chevaldetraitardennais.be

S.B.C.T.A.

La **gale des pâturons** provoque des démangeaisons et des blessures par l'action d'un psoropte qui se développe bien si les phanons sont longs et tenus humides. On peut recourir à des produits acaricides.

La **gale d'été** est due à une réaction allergique vive à la piqûre des culicoïdes.

La **fourbure** est due à de multiples facteurs comme un déséquilibre alimentaire (trop d'herbe jeune ou trop de picotin), une infection importante quelle qu'en soit l'origine ou encore à l'occasion d'un poulinage compliqué. La fourbure provoque une vive douleur au niveau des sabots qui deviennent chauds et sensibles. La douleur diminue fortement l'envie de mouvement du cheval qui met son poids sur les talons, peut refuser de bouger et parfois se couche.

La **colique** est une maladie aigüe qui entrave le processus de transit digestif. Les causes sont multiples et elles peuvent apparaître spontanément ou être la conséquence d'une mauvaise gestion de l'alimentation du cheval. Il est important de ne pas provoquer d'excès alimentaire et de faire attention au changement de régime. Les symptômes principaux sont une chute de l'appétit, des signes d'inquiétude (trépignements, grattage de sol), le cheval transpire et peut même se rouler voire se débattre violemment en fonction de la douleur.

Les **blessures et coupures** doivent être soignées et suturées si nécessaire au plus vite. Si celles-ci sont situées au niveau des membres, nettoyez immédiatement au jet d'eau sans pression, puis appliquer une compresse propre.

Conseil : Il faut savoir que le cheval nécessite une attention quotidienne au niveau de sa santé. Le cheval n'est pas souvent malade mais quand il a un problème, il faut toujours agir vite. Votre réaction dans les premières heures étant déterminante, il est important de consulter rapidement un vétérinaire pour gérer au mieux le problème rencontré.

Par le maréchal-ferrant

« *Pas de pied, pas de cheval* ».

Cet adage dit bien à quel point l'éleveur doit **être attentif** aux pieds de son ardenais.

La **manipulation des pieds** ne doit jamais être une épreuve, c'est pourquoi on veillera à prendre les pieds du poulain et à lui tapoter la corne et la fourchette pour l'habituer. Certaines déformations légères des aplombs doivent être diagnostiquées assez tôt pour pouvoir les corriger par un parage adéquat. Le maréchal doit intervenir au 6ème mois et ensuite vérifier les pieds régulièrement.

Tout cheval sera donc **paré plus ou moins trois fois par an**. Si la corne du sabot est fragilisée, si le sol est dur et que des éclats apparaissent, l'entretien sera effectué à temps. La seime devra être vidée, soignée et libérée de pression pour s'effacer. Le maréchal vous dira toujours les défaillances qu'il a remarquées pour que vous soyez assez vigilant.

Le pied peut être cause de boiteries par excès de longueur dont l'effet sera de générer des **inflammations tendinites ou un décollement de paroi**. Un gravillon ou un fil de fer, une pourriture plantaire peuvent provoquer une boiterie banale. L'éleveur aura le souci de curer très régulièrement les pieds.

Le **ferrage** s'impose pour le cheval qui travaille. On ferre aussi les chevaux d'élevage en vue des concours pour corriger de petits défauts d'aplombs ou faciliter l'allongement des foulées.

Le cheval d'attelage ou de débardage aura toujours une ferrure à la forme du pied aux effets amortissants et protecteurs.

